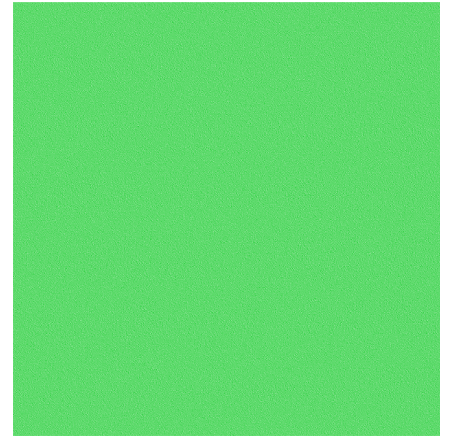
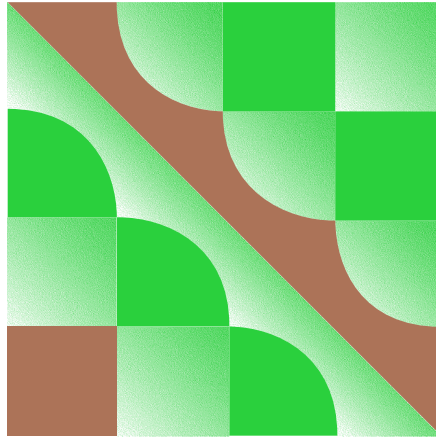
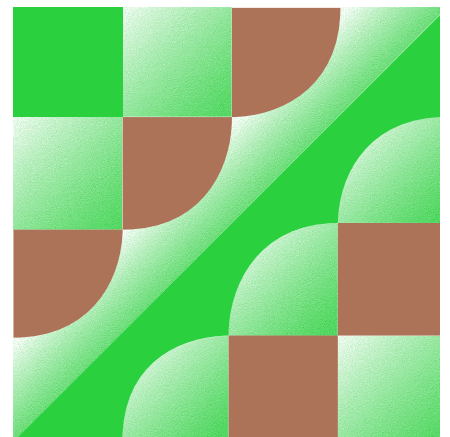
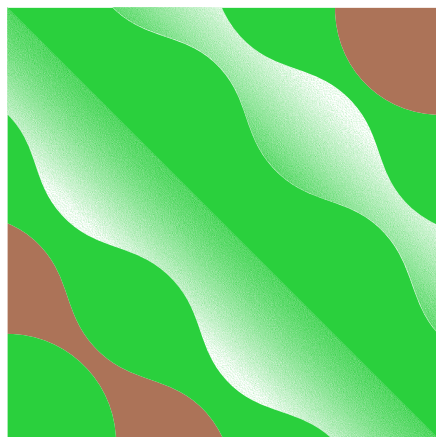
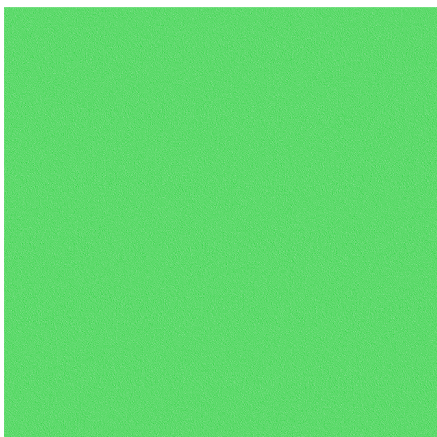
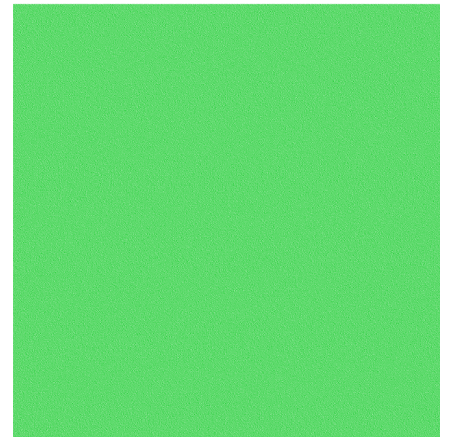
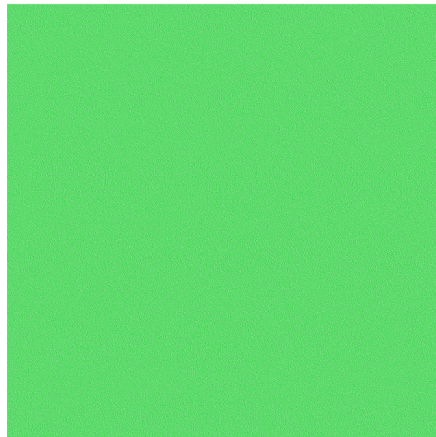
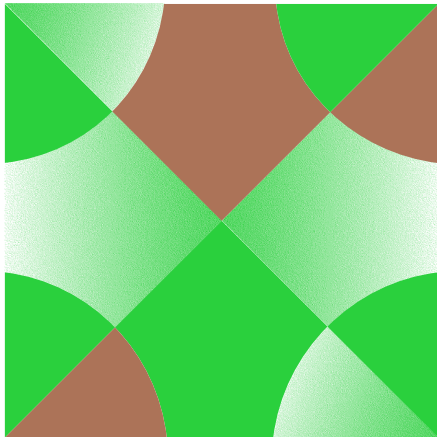
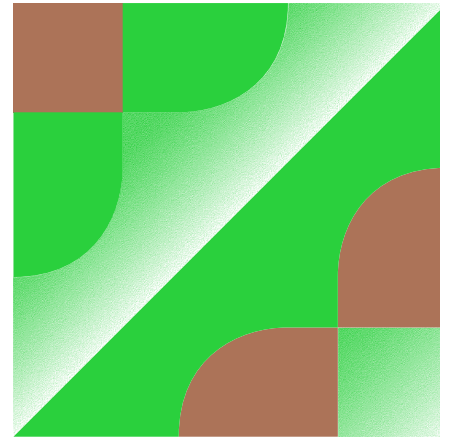


École Supérieure
d'Art de Lorraine
Pôle musique et danse
Metz



Livret de l'étudiant





Bienvenue au Pôle musique et danse

Depuis janvier 2014, le Cefedem de Lorraine a quitté son statut d'association pour celui d'**Établissement Public de Coopération Culturelle** à caractère administratif (EPCC) en intégrant l'École Supérieure d'Art de Lorraine (ÉSAL). Il devient le **Pôle musique et danse**.

L'ÉSAL est née du regroupement de l'École de l'Image d'Épinal et de l'École supérieure d'art de Metz Métropole en janvier 2011. Épinal et Metz ont conservé les lieux d'enseignement dirigés chacun par un directeur de site.

Le siège de l'EPCC se situe à Metz et regroupe la direction générale et l'administration. Les locaux du Pôle musique et danse, quant à eux, se situent au sein du **Conservatoire à rayonnement régional Gabriel Perné de l'Eurométropole de Metz**.

L'EPCC ÉSAL fait partie des 3 établissements en France à proposer une formation pluri-sectorielle avec les arts plastiques et les arts du spectacle sous la tutelle pédagogique du ministère de la Culture. À ce titre, il délivre des diplômes nationaux et l'enseignement est organisé conformément aux arrêtés ministériels.

–

Le Pôle musique et danse est habilité par l'État pour **dispenser la formation** initiale et continue diplômante menant au diplôme d'État de professeur de danse pour les options **danse classique, contemporaine et jazz**.

Il est habilité à **organiser les examens** des unités d'enseignement d'anatomie-physiologie, d'histoire de la danse, de formation musicale et de pédagogie.

Le **ministère de la Culture délivre le diplôme d'État** de professeur de danse.

La formation danse compte environ **800 heures** d'enseignement réparties sur **2 ans** correspondant à **120 ECTS** et se compose d'une **1^{re} année dédiée aux enseignements théoriques** et d'une **2^e année dédiée à la pédagogie**.



L'équipe administrative

Tél. : 03 87 74 28 38

Mail : pmd@esalorraine.fr

Site internet : esal-pmd.fr

Caroline CUEILLE

Directrice du Pôle musique et danse
ccueille@esalorraine.fr

Catherine BAERT

Responsable des études Musique
cbaert@esalorraine.fr

Jennifer LIGER

Gestionnaire administratif et budgétaire
jliger@esalorraine.fr

Élise ROUGERON

Secrétaire et chargée de communication
erougeron@esalorraine.fr

Zohra SAADAoui

Assistante de scolarité Musique
zsaadaoui@esalorraine.fr

Gérald GUILLOT

Coordinateur enseignement et recherche
gguillot@esalorraine.fr

Vos contacts privilégiés

Grégory BEAUMONT

Responsable des études Danse
gbeaumont@esalorraine.fr
03 87 78 61 47

Florine ROSINI

Assistante de scolarité Danse
frosini@esalorraine.fr
03 87 78 61 46

Vos adresses privilégiées

Les cours de la formation danse ont lieu dans deux conservatoires différents : CRR de Metz ou CRR de Nancy. Référez-vous au planning de formation.

CRR de Metz/ÉSAL-PMD

2, rue du Paradis, 57000 Metz
Tél. : 03 57 88 38 38

CRR de Nancy

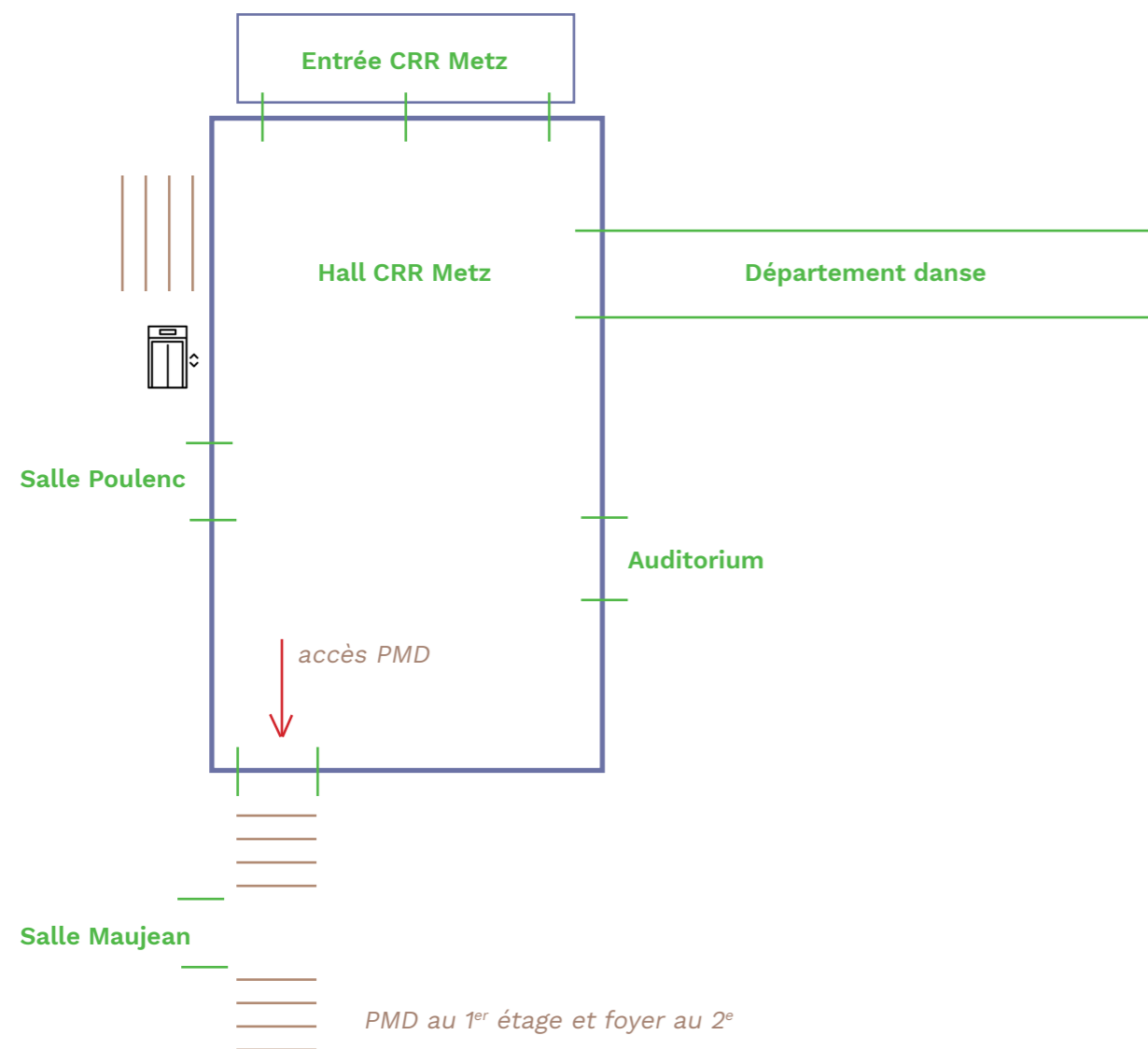
1-3, rue Michel Ney, 54000 Nancy
Tél. : 03 83 35 27 95

CCN Ballet de Lorraine

3, rue Henri Bazin, 54000 Nancy
Tél. : 03 83 85 69 00



Où nous trouver ?



Le petit lexique du PMD

ÉSAL = École supérieure d'art de Lorraine.

PMD = Pôle musique et danse.

PAP = Pôle arts plastiques.

CRR = conservatoire à rayonnement régional.

FI = formation initiale (= statut étudiant).

FC = formation continue (= statut de stagiaire).

DE1 = étudiants/stagiaires de la FC de 1^{re} année.

DE2 = étudiants/stagiaires de la FC de 2^e année.

UE = unité d'enseignement.

FOYER = salle de cours + lieu de vie des étudiants/stagiaires de la FC.

CVEC = contribution de vie étudiante et de campus.

CP = conseiller pédagogique (tuteur).

AFCMD = analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé.

ECTS = système européen de transfert et d'accumulation de crédits universitaires.

EAC = éducation artistique et culturelle.

Informations générales

Rentrée 2023

Journées de rentrée pour tous les étudiants et stagiaires de la FC : **6, 7 & 8 septembre 2023.**

Frais de scolarité 2023-2024

Formation initiale

• Habitants de la Communauté d'Agglomération de l'Eurométropole de Metz et de la Communauté d'Agglomération d'Épinal : **430 €**

• Habitants hors de l'Eurométropole de Metz et Communauté d'Agglomération d'Épinal : **740 €**

Formation continue

• **3600 €**/an si prise en charge par un OPCO ou par l'employeur

• **950 €**/an en cas de non prise en charge par un OPCO ou par l'employeur

Cotisation CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus) : **100 €**. Les étudiants boursiers sont exonérés.

Documents de rentrée

Différents documents sont déposés sur Moodle pour consultation et afin de respecter les consignes données dans le cadre de la transition écologique. Certains documents vous seront distribués et d'autres à remplir et restituer au PMD lors de votre première « info promo ».

Organisation des cours

Première année (DE1)

• Les **jeudis et vendredis toute la journée.**

• **Pendant la 1^{re} semaine des vacances** (zone B) en fonction des besoins : lundi à vendredi.

• Certains cours peuvent être organisés en dehors de ces plages (ateliers pluridisciplinaires, colloque, séminaire...).

Attention ! Les étudiants en DE1 seront obligatoirement mobilisés pour les mises en situation pédagogique des étudiants de DE2 (cf. planning).

Deuxième année (DE2)

• Les **lundis toute la journée.**

• **Pendant les vacances scolaires** (zone B) pour les modules pédagogiques.

• Certains cours peuvent être organisés en dehors de ces plages (ateliers pluridisciplinaires, colloque, séminaire...).

Attention ! Les étudiants en DE2 « entrant » (rentrée 2023) seront obligatoirement mobilisés pour les mises en situation pédagogique des étudiants en DE2 « sortant » qui se présentent aux épreuves du DE en 2023.

Assiduité

Sauf dispositions particulières, tout étudiant et stagiaire de la formation continue est tenu d'assister à l'ensemble des enseignements et dispositifs pédagogiques proposés dans le cadre de son cursus. Tout manquement est pris en compte dans le dossier de l'étudiant ou du stagiaire de la FC. Des absences répétées, même justifiées et excusées, peuvent être sanctionnées par une non-évaluation dans le cadre du contrôle continu et/ou une non-présentation aux épreuves terminales. L'étudiant ou le stagiaire de la FC absent est tenu d'informer et de fournir un justificatif à l'administration du Pôle musique et danse. En cas de problème grave engendrant de nombreuses absences, la direction étudie avec l'étudiant ou le stagiaire de la formation continue la solution la mieux adaptée à son cas particulier.

Tutorat danse

Choix du conseiller pédagogique

Un **tutorat** (40h d'observation et de mises en situation avec débriefing), durant l'année de l'**UE pédagogique** (DE2), est à réaliser dans la classe d'un enseignant de votre discipline. Avant toute prise de contact avec votre futur CP, merci de fournir au responsable des études une liste de noms potentiels. Après validation par la direction du PMD, la prise de contact pourra s'effectuer et être validée **avant le 30 septembre** de l'année en cours. Le PMD peut également vous guider dans

vos choix et vous proposer des enseignants.

Critères de choix

- Conservatoires de la région Grand Est labellisé par l'Etat.
- L'enseignant doit dispenser ses cours en dehors de vos horaires de formation.
- Sa classe doit comporter des élèves de tous niveaux et de préférence, un accompagnateur est présent.

Pratique artistique

Les CRR de Metz et Nancy vous accueillent **gratuitement sur inscription dans les cours de fin de 2° et 3° cycles** de leurs établissements respectifs (sous réserve des places disponibles) dans les 3 disciplines : classique, jazz et contemporain. Pour vous inscrire, vous devez avoir au préalable réglé vos frais de scolarité auprès du PMD. Attention cependant à faire preuve d'assiduité si vous vous engagez à suivre l'un des cours proposés.

Moodle, plateforme pédagogique

Ce que vous trouverez sur Moodle

Vous y trouverez, entre autres, le **planning** des cours, les **supports de cours**, les textes de référence et réglementaires, le **règlement des études**, les **vidéos et photos** des projets menés. C'est aussi via cette plateforme que vous pourrez déposer vos devoirs et autres documents relatifs à votre formation.

Votre accès à Moodle

moodle.esal-pmd.fr

Identifiant d'accès = initiale du prénom + nom de famille (tout attaché).

Exemple : Marie Dupont = mdupont

Exemple si nom composé : Marie Dupont Dubois = mdupontdubois

Le mot de passe est le même pour tous et vous sera communiqué par l'administration du PMD. Il vous sera demandé de le modifier dès votre première connexion.

Votre licence Microsoft 365

Vos avantages Microsoft 365

Chaque étudiant de l'ÉSAL dispose d'une **licence Microsoft 365** disponible pour toute la durée de sa formation. Cette licence permet aux étudiants de disposer d'une adresse électronique spécifique « ÉSAL » et d'un accès aux outils de bureautique standards tels que Word, Excel, Powerpoint, etc, ainsi qu'à des logiciels comme Teams, très utile pour les visioconférences et le travail d'équipe. Les adresses électroniques sont paramétrées de la façon suivante : Marie Dupont = mdupont@esalorraine.fr.

Création de votre compte Microsoft 365

1. Connectez-vous au webmail de M365 : <https://outlook.live.com/owa/>
2. Un mot de passe par défaut vous a été affecté : **!2021@votre nom de famille**
Attention, le nom de famille doit être écrit en minuscules et sans accents.
Exemple : !2021@martin (n'oubliez pas le point d'exclamation ! avant 2021).
3. Vous devrez changer votre mot de passe lors de la première connexion.

Si vous souhaitez utiliser votre smartphone pour consulter vos mails, installez les 2 app suivantes : **Authenticator** (gestionnaire de sécurité) et **Outlook** disponibles sur l'App Store et sur Google Play.

Cartes étudiantes

Une fois les frais de CVEC et de scolarité réglés, rapprochez vous de l'assistante de scolarité afin de **recupérer votre carte d'étudiant ou de stagiaire de la FC**.

Règlement des études Pour consulter, flashez !



Maquette des enseignements

Première année (DE1)

UE théoriques

Enseignement	Enseignant/Référent	Nb d'heure
Pédagogie fondamentale Sciences de l'éducation Didactique	Gérald Guillot	12
Anatomie/Physiologie	Anne Vidal	70
Histoire de la danse	Virginie Garandea	70
Formation musicale du danseur		
Formation musicale	Aziliz Schleret Sébastien Cuiret	88
Pédagogies actives (<i>cours commun avec les musiciens</i>) :		
• Soundpainting	Etienne Bouyer	12
• O'Passo	Jean-Luc Pacaud	12
Enseignements pratiques		
Atelier chorégraphiques : • classique & contemporain • jazz	Grégory Beaumont Lucile Diou	32 22
Travaux dirigés	Grégory Beaumont	10
Expression écrite appliquée	Cheryl Gréciet	6
Culture active		
Projets artistiques pluridisciplinaires avec les plasticiens	Stéphane Ghislain Roussel	14
Projets artistiques pluridisciplinaires avec les musiciens	Grégory Beaumont	12
Conférences, colloques, ateliers divers...	Divers intervenants	10
Total volume horaire année 1		370

Enseignement	Enseignant	Nb d'heure
Pédagogie fondamentale et spécifique de la danse et mise en situation	Julie Barbier Grégory Beaumont Annick Manzullino Lucile Goupillon Valène Roux-Azy Vivien Visentin	155
Relation à l'accompagnement musical de la danse	Sébastien Cuïret Yragaël Unfer Sébastien Cuïret Rozen Houpert Sébastien Grob Jean-Marc Robin	
AFCMD	Daria Dadun-Gordon	80
Pédagogie éveil-initiation	Grégory Beaumont	63
Relation voix/mouvement	Pascal Couillaud	21
Pédagogie fondamentale Sciences de l'éducation <i>Cours commun avec les musiciens</i>	Philippe Lerat	27
Tutorat	Conseillers pédagogiques	40
Travaux dirigés	Grégory Beaumont	10
Préparation à l'entretien et suivi des projets pédagogiques	Grégory Beaumont	14
Projets artistiques pluridisciplinaires avec les plasticiens	Stéphane Ghislain Roussel	10
Fonctionnement des institutions	Laurent Mathieu	12
Communication et identité de l'artiste enseignant <i>Suivi personnalisé, individuel ou en petit groupe</i>	Chéryl Greciet	1
Total volume horaire année 2		433

*Les cours « enseignements pratiques » des DE1 sont ouverts aux étudiants DE2.

Contenu des enseignements

Unités d'enseignements théoriques Tronc commun aux 3 disciplines

Pédagogie fondamentale, sciences de l'éducation et didactique

Cet atelier propose d'articuler des apports théoriques, des mises en situation, de l'analyse de pratique d'expériences artistiques et pédagogiques vécues par les étudiants, des bilans de fin de cours. La participation active des étudiants est requise, des temps de travail par deux ou en petits groupes alterneront avec des temps d'enseignement plus magistraux. Cette formation a pour spécificité d'éveiller le futur enseignant aux enjeux de son métier pour lui-même dans le cadre professionnel. Elle vise pour cela à développer un processus de différenciation qui permette à l'étudiant(e) d'acquérir une plus grande autonomie et par conséquent de mieux se situer dans sa relation à l'élève, en lien avec des objectifs et dans son environnement. Outre l'apport théorique, la relecture et supervision d'expériences musicales et pédagogiques permettront des prises de conscience susceptibles de construire son identité de pédagogue en intégrant une vraie représentation de lui-même.

Anatomie/Physiologie

Anatomie

L'objectif de ce cours consiste en l'étude de la connaissance du tronc, de la colonne, des vertèbres, de la cage thoracique, de la tête et de la nuque, mais aussi de la ceinture scapulaire, des muscles supérieurs, de la ceinture pelvienne, et des membres inférieurs. Cette étude passe par la connaissance du squelette, par l'analyse du fonctionnement des articulations, du rôle des ligaments, des chaînes musculaires et de leurs fonctions.

Physiologie

L'objectif du cours comprend l'étude des principes et des mécanismes de base régissant le corps. La connaissance de l'équilibre du corps y sera abordée à savoir : les organes de l'équilibre, le tonus postural, le centre de gravité, le schéma corporel-proprioceptivité ainsi que le mécanisme cardiopulmonaire.

Evaluations : contrôle continu + épreuves terminales.

Histoire de la danse

L'objectif de ce cours aborde la méthodologie des repères chronologiques, en traversant le Moyen-âge, la danse de cour, la danse baroque, la création du ballet classique et son évolution. Le ballet romantique, les ballets russes, le néoclassique, les précurseurs de la danse contemporaine, les principaux courants allemands et américains seront également abordés, ainsi que les origines et les évolutions de la danse jazz dans son contexte musical. Enfin, les précurseurs, la comédie musicale, les courants actuels de la danse en France sont également au programme.

Evaluation : contrôle continu + épreuves terminales.

Formation musicale

Il s'agit d'amener les étudiant(e)s à la maîtrise des épreuves de l'U.E. de formation musicale en abordant progressivement et suivant le niveau général du groupe, les différents aspects techniques (solfège, analyse musicale, technique vocale), les connaissances générales de la culture musicale en lien avec la culture chorégraphique, l'expression orale, l'aspect artistique, et ce dans la perspective d'une pratique pédagogique future. Le stage de Soundpainting fait également partie de l'UE de formation musicale.

Evaluation : contrôle continu + épreuves terminales.

Pédagogies actives

Soundpainting

Le soundpainting est un langage de direction d'orchestre et de composition en temps réel, créé et développé par le compositeur américain Walter Thompson à partir des années 80. Destiné aux musiciens, mais aussi aux danseurs et acteurs travaillant dans le domaine de l'improvisation, ce langage contient à présent plus de 800 signes qui permettent au chef d'orchestre-compositeur (soundpainter) d'indiquer aux interprètes le type

d'improvisation désiré.

Organisation : stage de 12h avec restitution publique dont l'objectif est d'initier les étudiants au soundpainting, de leur faire découvrir son historique et ses immenses possibilités artistiques et pédagogiques, et de leur apprendre les 150-200 signes de base.

Méthode O'Passo

Cette intervention permettra aux étudiants de se familiariser avec la technique O Passo. Cette méthode d'alphabétisation musicale, offrira de nouvelles clés de compréhension rythmique essentielles à la formation musicale du danseur.

Organisation : 2 jours de formation.

Enseignements pratiques

Ateliers chorégraphiques

Intervenants : Grégory Beaumont (classique & contemporain) et Lucile Diou (jazz) | Volume horaire : 54h

L'objectif de ces ateliers est de développer les qualités techniques et artistiques des danseurs et futurs enseignants au travers un enseignement référencé qui propose de découvrir ou redécouvrir les grands noms de la danse contemporaine, jazz et classique sous forme d'exercices techniques, d'atelier chorégraphique de composition et d'initiation au répertoire.

Evaluation : contrôle continu.

Travaux dirigés

Les heures de travaux dirigés permettront de mettre en pratique, d'approfondir et de valoriser les connaissances acquises durant les cours théoriques. Sous la forme d'échanges ou d'ateliers, ils pourront retraverser différemment les savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires à leur épanouissement dans cette formation.

Evaluation : travaux écrits évalués.

Expression écrite appliquée

Ce cours a pour objectif la pratique de l'écriture créative appliquée aux domaines des arts et de l'enseignement. Lors des cours, enrichis par des exercices pratiques, les étudiants

perfectionnent les techniques de rédaction et l'art de l'argumentation pour apprendre à exprimer leurs idées et leurs actions artistiques de manière pertinente dans un discours clair, concis et captivant. Nous abordons de manière technique les documents-clés de l'activité professionnelle d'artiste enseignant tels que la biographie, la démarche artistique ou la lettre de motivation.

Evaluation : travaux écrits + texte de présentation (portrait) pour la publication des diplômés.

Culture active

Projets artistiques pluridisciplinaires avec les plasticiens

Ce cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants à l'art contemporain pour faire émerger des projets pluridisciplinaires (danse – musique – son – performance – arts plastiques), en collaboration avec le pôle arts plastiques. Donner des bases et l'envie de faire des projets pluridisciplinaires durant le parcours pédagogique.

Projets artistiques pluridisciplinaires avec les musiciens

Travaux pluridisciplinaires favorisant la collaboration des étudiants venant de milieux artistiques différents. L'objectif étant d'ouvrir davantage leur sensibilité, d'entremêler leurs idées donnant lieu à une proposition créative pluri-artistique.

Unité d'enseignement de pédagogie Classique | Contemporain | Jazz

Construire et organiser sa réflexion

Pédagogie fondamentale et spécifique de la danse & mise en situation

Ce cours abordera les thèmes suivants : les éléments fondamentaux sur la transmission, la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, la pédagogie de groupe, la pédagogie spécifique et processus d'apprentissage des techniques de danse, l'élaboration d'un programme, le mode éducatif dans la transmission, l'évaluation de l'élève et du groupe.

Objectifs : l'étudiant/stagiaire, à l'issue de sa période de formation, devra être capable dans sa spécificité (contemporain, jazz, classique) de :

- identifier et s'appuyer sur les éléments fondamentaux de la danse pour faire des propositions pédagogiques s'inscrivant dans sa spécificité,
- pouvoir situer ses propositions pédagogiques en rapport aux grands courants fondateurs et actuels de la danse contemporaine, jazz, classique,
- cerner les valeurs qui lui sont chères et savoir ce qu'il souhaite transmettre, au-delà du mouvement pur (dimension humaine et sociale de l'enseignement),
- proposer des séances de travail cohérentes, construites autour d'objectifs clairement énonçables,
- varier les approches pédagogiques et les dynamiques au sein d'une séance,
- formuler une demande claire et adaptée au musicien accompagnateur,
- savoir choisir des musiques enregistrées qui nourrissent les propositions dansées en variant les époques et les styles,
- moduler ses propositions en fonction de la réponse de ses élèves (observation, analyse, remédiation),
- ajuster les contenus proposés en fonction de l'âge, du niveau des élèves et du contexte au sein duquel il enseigne,
- pouvoir se positionner en tant que référent d'un groupe en variant les approches pédagogiques de manière à ce que tous les élèves soient concernés par l'enseignement,

• formuler des retours, des corrections et une évaluation adaptée à l'élève et au contexte.

Evaluation : contrôle continu + épreuves terminales.

AFCMD

Ce cours abordera les connaissances en anatomie fonctionnelle et physiologie aux mouvements spécifiques de la danse chez l'enfant et chez l'adulte, l'acquisition du savoir-faire nécessaire à la compréhension et l'optimisation du geste technique et expressif, sensibilisera à la prévention des blessures, apportera les outils permettant de repérer les difficultés majeures de l'élève afin d'y remédier.

Evaluation : contrôle continu + devoirs.

Pédagogie de l'éveil/initiation à la danse

Il sera question de former les étudiants à la psychologie de l'enfant, au processus d'apprentissage de la petite enfance, au développement des aptitudes créatrices et à la sensibilité ainsi qu'une introduction aux premiers éléments fondamentaux constitutifs des techniques de danse.

Evaluation : contrôle continu + épreuves terminales.

Relation voix/mouvement

L'intervention « Voix-mouvement » permet aux étudiants de travailler, d'analyser et de jouer avec la relation entre ces deux notions essentielles autant artistiquement que pédagogiquement. Afin de découvrir tous ces aspects, quatre étapes seront abordées durant les interventions : travail sur la colonne d'air (respiration ventrale) allongé au sol, travail debout sur le son et la voix parlée, travail en atelier sur la voix chantée, travail de la voix dans l'enseignement.

Evaluation : une évaluation sera effectuée reflétant les connaissances, la progression, l'implication et l'assiduité durant ces trois jours d'intervention.

Pédagogie fondamentale - Sciences de l'éducation

Ce cours a pour objectifs de :

- initier l'étudiant aux sciences de l'éducation par la connaissance et la compréhension de l'histoire, des concepts fondateurs et des grands courants de cette discipline,
- permettre à chaque étudiant de dépasser ses représentations du métier d'enseignant, de participer à définir son identité professionnelle et d'être ainsi en mesure de rendre raison de sa pratique,
- mettre en lumière l'enracinement de toute démarche pédagogique dans des convictions qui la légitiment et en expliquent à la fois le style et la cohérence,
- définir les différentes manières possibles de penser et donc d'agir la relation et l'acte pédagogiques en mettant en évidence la trame conceptuelle dans laquelle chacune s'inscrit (conception de l'acte d'apprendre, de l'élève, de la culture, de l'erreur, de l'enseignant, ...),
- apprendre à se doter d'outils d'observation, d'analyse et de critique de sa propre pratique,
- aider chacun à opérer un choix éclairé et motivé des lignes directrices de son enseignement.

Evaluation : devoirs évalués.

Enseignements pratiques

Tutorat

Le tutorat a pour but d'étayer et d'enrichir la démarche pédagogique de l'étudiant par différentes phases interactives sous la conduite d'un danseur-pédagogue expérimenté :

- Observations et analyse de situations pédagogiques
- Prise en charge progressive de groupes d'élèves
- Situation de responsabilité pédagogique
- Discussions/retours/questionnements sur sa pratique pédagogique

Evaluation : note attribuée par le conseiller pédagogique d'après la grille d'évaluation figurant sur le contrat de tutorat.

Travaux dirigés

Les heures de travaux dirigés permettront de mettre en pratique, d'approfondir et de valoriser les connaissances acquises durant les cours théoriques. Sous la forme d'échanges ou d'ateliers, ils pourront retraverser différemment les savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires à leur épanouissement dans cette formation.

Situer son action dans un établissement et en mesurer les enjeux

Fonctionnement des institutions et textes officiels statutaires

Ce cours propose la mise en perspective du cadre institutionnel du métier d'enseignant artistique avec l'observation du terrain et la rencontre d'acteurs professionnels. L'objectif principal est de permettre à l'étudiant la compréhension des enjeux et dispositifs de l'enseignement artistique, de l'organisation territoriale dans lesquels les établissements fonctionnent et de leur inscription dans les politiques publiques.

Evaluation : devoir sur table + présence et participation active + mise en situation d'entretiens.

Communication et identité de l'artiste enseignant

Cette session de deux cours axés autour de stratégies d'autopromotion permet aux étudiants de trouver des conseils pratiques et l'inspiration pour bien promouvoir leur activité artistique et pédagogique, et pour donner l'élan à leur carrière en devenant proactifs. Seront abordés : l'image de l'artiste, les relations publiques, la promotion via internet, les documents de communication classiques : biographie, lettre de motivation et le CV.

Evaluation : travaux écrits.

Modalités d'évaluation

Depuis 2020, le ministère de la Culture a revu le système d'évaluation de la formation au DE de professeur de danse qui laisse désormais une **part plus importante au contrôle continu**. Ainsi, concernant les UE théoriques, **les connaissances sont vérifiées à parts égales entre le contrôle continu et l'évaluation terminale**. Concernant l'UE de pédagogie, le contrôle continu compte pour 40% et l'épreuve terminale pour 60% dans la note finale.

Contrôle continu

Le contrôle continu est défini dans l'**Arrêté du 28 septembre 2022 modifiant l'arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux différentes voies d'accès à la profession de professeur de danse en application de l'article L.362-1 du code de l'éducation**.

Il est élaboré à partir de 3 composantes pour les étudiants de première année.

1. La moyenne des notes attribuées lors des situations d'évaluation prévues par le centre habilité (devoirs)
2. Une note d'examen blanc dont le contenu et le format correspond à celui de l'évaluation terminale ;
3. Une note évaluant l'assiduité, l'implication et la progression de l'étudiant.

Pour la deuxième année, 5 critères sont pris en compte dans son élaboration :

1. La moyenne des notes attribuées lors des situations d'évaluation prévues par le centre habilité (devoirs)
2. Une note relative à la situation d'éveil ;
3. Une note relative à la situation d'initiation ;
4. Une note d'examen blanc dont le contenu et le format correspond à celui de l'évaluation terminale ;
5. Une note évaluant l'assiduité, l'implication et la progression de l'étudiant.

La communication des notes de contrôle continu se fera via un document spécifique et sera remis aux étudiants au plus tôt, 15 jours avant la date de leur épreuve.

Le refus d'un étudiant d'assumer, lors des épreuves d'évaluation terminale, sa note de contrôle continu est considéré comme une rupture de contrat de formation. Dans ce cas, le Pôle musique et danse peut ne pas inscrire l'étudiant aux épreuves terminales organisé par le centre.

Epreuves terminales

Les épreuves terminales sont définies dans l'**Arrêté du 28 septembre 2022 modifiant l'arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux différentes voies d'accès à la profession de professeur de danse en application de l'article L.362-1 du code de l'éducation**.

Unité d'enseignement : Histoire de la danse

Les connaissances sont vérifiées par une épreuve écrite comprenant :

- une composition sur une question de cours, choisie par le candidat, entre trois sujets (coefficient 3) ;
- vingt questions balayant l'ensemble du programme de l'unité d'enseignement et n'appelant chacune qu'une réponse courte (coefficient 2).

Durée totale de l'épreuve : 4 heures.

Unité d'enseignement : Anatomie/physiologie

Les connaissances sont vérifiées par une épreuve orale portant sur un sujet composé de deux tirages de questions relatives aux connaissances générales, à l'anatomie fonctionnelle et aux notions de physiologie. Le candidat choisit son sujet parmi trois sujets qu'il est invité à tirer au sort parmi un corpus de sujets élaborés par le jury. Il dispose d'un temps de préparation en loge.

Temps de préparation : 30 minutes.

Durée de l'épreuve : 15 minutes.

Unité d'enseignement : Formation musicale

Les connaissances sont vérifiées par quatre épreuves orales dont le jury s'emploie à organiser la complémentarité sous la conduite d'un membre du jury référent. L'ordre de ces épreuves a pour but de mettre le candidat en mouvement afin qu'il puisse s'engager dans ces différentes séquences en confiance et de manière cohérente.

1. Analyse et improvisation sur l'oeuvre hors programme
2. Mémorisations et reproductions vocales et corporelles
3. Lecture rythmique
4. Analyse de l'oeuvre au programme

Temps de préparation : 30 minutes.

Durée de l'épreuve : 30 minutes.

-

Unité d'enseignement de pédagogie

La note de l'épreuve terminale de l'unité d'enseignement de pédagogie (coefficient 3) est la moyenne pondérée des notes résultant des trois séquences ci-dessous : deux séquences d'épreuve pratique et entretien avec le jury.

1. Epreuve pratique

L'évaluation est conduite sur la base de deux séquences d'enseignement données par le candidat à deux groupes d'élèves-sujet. Ces deux séquences ont lieu le même jour. Elles peuvent être disjointes. Le niveau de chacun des groupes est précisé au candidat une heure avant l'épreuve si les séquences sont enchaînées. Il est précisé une demi-heure avant chaque séquence si elles sont disjointes.

Les deux séquences sont :

- une séance d'éveil ou d'initiation suivant l'âge des élèves d'une durée de 30 minutes (coefficient 2) ;
- un cours dans l'option du candidat donné à des élèves de plus de 9 ans d'une durée de 50 minutes (coefficient 3).

Le candidat doit montrer ses capacités à mener un travail technique, savoir le développer en utilisant l'espace, le temps, les dynamiques, lui donner une progression et pouvoir proposer un enchaînement dansé. Il doit montrer ses aptitudes à ajuster ses propositions au niveau et à l'âge des élèves mis à sa disposition, ainsi qu'à l'accompagnement musical. Il doit être en mesure d'apporter les corrections nécessaires et de développer le sens artistique de ses élèves. L'accompagnement du cours est assuré par un musicien. Le Président du jury peut, si nécessaire interrompre le candidat.

Durée totale de l'épreuve : 1 heure 20 minutes.

2. Entretien avec le jury (coefficient 2)

L'entretien intervient à l'issue de la séquence d'enseignement. Il porte pour une partie sur les enjeux du cours technique et pour une autre partie sur les enjeux de l'éveil-initiation au regard de chacune des deux prestations du candidat. La répartition entre ces deux parties est laissée à l'appréciation du jury sous la conduite de son président. Toutefois, le jury réserve au moins 10 minutes à chacune de ces deux parties. Outre prendre la mesure de la réflexion pédagogique du candidat et de ses motivations pour l'enseignement, l'entretien peut également conduire à vérifier ses connaissances artistiques et ses références en la matière. Les échanges sont aussi l'occasion d'apprécier la capacité d'auto-évaluation du candidat et de mesurer la manière dont il s'est approprié les contenus de formation. Il est essentiel que celui-ci puisse disposer d'un temps de réponse suffisant à des questions claires et variées.

Durée : 30 minutes.

Le rôle du délégué

Rôle du délégué

Les délégués représentent les étudiants de leur promotion lors des différentes réunions auxquelles ils sont invités ou qu'ils sollicitent.

Les délégués étudiants :

- Font le lien entre les étudiants et les équipes pédagogiques et administratives.
- Ont un rôle d'informateur et d'interlocuteur.
- Sont informés des actions et des décisions du PMD et peuvent être consultés en amont.
- Prennent part activement à la vie de l'établissement.
- Découvrent en situation réelle le fonctionnement des instances dans lesquelles ils pourront être amenés à siéger dans leur futur métier.

Elections des délégués

Chaque promotion élit deux délégués pour deux ans en respectant de préférence la parité. Les délégués peuvent être en formation initiale ou en formation continue.

Le vote est réalisé à bulletin secret au scrutin uninominal à deux tours. La majorité absolue (la moitié des suffrages exprimés + une voix) est exigée au premier tour.

Il est procédé, le cas échéant, à un deuxième tour à la majorité relative (au plus grand nombre de voix). Les candidatures à la fonction de délégué sont individuelles et font l'objet d'un affichage.

Les élections ont lieu au mois d'octobre.

Pour plus d'informations sur le rôle du délégué, flashez !



Avantages culture

Spectacle vivant

Cité Musicale-Metz - Arsenal

L'Arsenal met à disposition des entrées gratuites : 20 places pour les spectacles présentés dans la Grande Salle, 20 pour ceux présentés dans la Salle de l'Esplanade et 20 pour ceux présentés à Saint-Pierre-aux-Nonnains.

Comment vous procurer une place ?

Rendez-vous directement à la billetterie de l'Arsenal, maximum une semaine avant la date de la représentation. Une place vous sera attribuée dans la limite des places disponibles sur présentation de votre carte étudiante/stagiaire de la formation continue.

Opéra Théâtre de Metz

L'Opéra met à disposition des entrées gratuites : 4 places par représentation.

Comment vous procurer une place ?

Merci d'indiquer par mail à Elise Rougeron le spectacle auquel vous souhaitez assister, ainsi que la date de représentation souhaitée. Elise communique ensuite ces informations à la billetterie de l'Opéra où vous pourrez retirer votre place le jour J sur présentation de votre carte étudiante/stagiaire de la formation continue.

Arts visuels

Centre Pompidou-Metz

Entrée gratuite sur présentation de votre carte étudiante. Uniquement pour les étudiants en formation initiale.

Le parc instrumental du PMD

Le Pôle musique et danse dispose d'instruments (saxophone baryton, clarinette basse, flûtes traversières basse et alto, piccolo, piano numérique, cor anglais, archet baroque, etc.) et de matériels (audio et vidéo, pupitres, table de mixage, etc.) qu'il met à votre disposition sur demande.

Pour emprunter, merci de vous rendre à l'administration du pôle et de remplir en bonne et due forme le cahier des emprunts.

Ouvrages et partitions

Les ouvrages et partitions disponibles à la médiathèque du CRR de Metz sont proposés à l'emprunt pour une période de 2 à 6 mois selon votre besoin pédagogique et sur présentation de votre carte étudiante/stagiaire de la formation continue.

Pour information, le PMD a récemment fait l'acquisition d'un fonds bibliographique (environ 200 ouvrages pédagogiques) en lien avec sa formation au DE musique. Certains ouvrages sont communs aux deux formations. Tous les ouvrages du PMD sont repérables grâce à la cote «CEF».

En 2023-2024, le PMD envisage d'acheter un fonds pédagogique important pour la formation au DE danse.

-

N'oubliez pas !

Au regard de la convention signée entre le PMD et le CRR de Metz, les salles du Conservatoire sont accessibles les dimanches de 13h à 18h (période scolaire uniquement).

Association Verdandi



« Verdandi Pmd est née durant l'été 2021, sous l'impulsion de Caroline Cueille, directrice du Pôle musique et danse de l'École supérieure d'art de Lorraine, et Catherine Baert, responsable des études musique. Prise en main par une équipe d'anciens et actuels étudiants du PMD, l'association souhaite faire vivre la danse et la musique à travers différents projets pluridisciplinaires et interventions à titre pédagogiques. Elle permet également aux étudiants et diplômés du pôle de tisser la toile du réseau professionnel de chacun, dans une dynamique de partage et de rencontres. Verdandi Pmd est une association qui souhaite partager au plus grand nombre sa passion pour les arts. »

Contact et adhésion

verdandipmd@gmail.com

Des bulletins d'adhésion sont téléchargeables sur le site du PMD : esal-pmd.fr ou disponibles directement à l'administration.

Réseaux sociaux

Suivez les projets de l'association Verdandi sur [Facebook](#) !

Les membres du bureau

Julie Schmidt

Présidente

Diplômée d'État en danse contemporaine en 2022

Timothée Bohr

Vice-président

Diplômé d'État en violoncelle en 2016

Conseiller métropolitain de la Ville de Metz

Marie Lefaucheux

Secrétaire

Diplômée d'État en piano en 2023

Elia Ghin

Vice-secrétaire

Diplômée d'État en formation musicale en 2023

Marine Nicastro

Trésorière

Diplômée d'État en danse classique en 2022

Océane Sossi

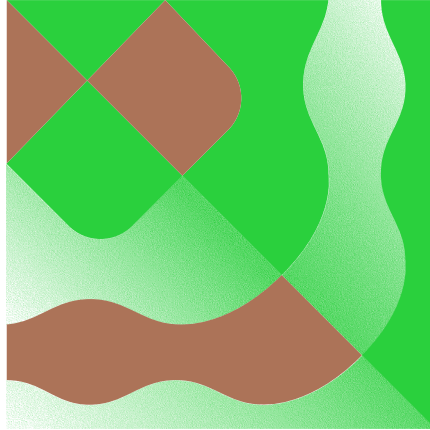
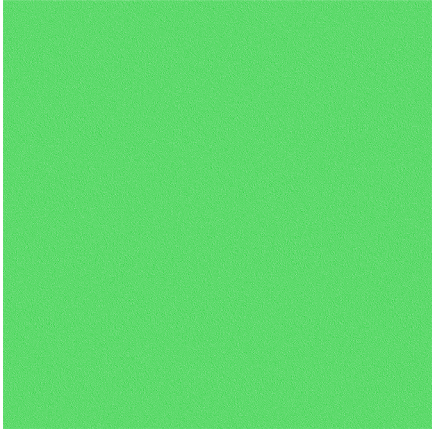
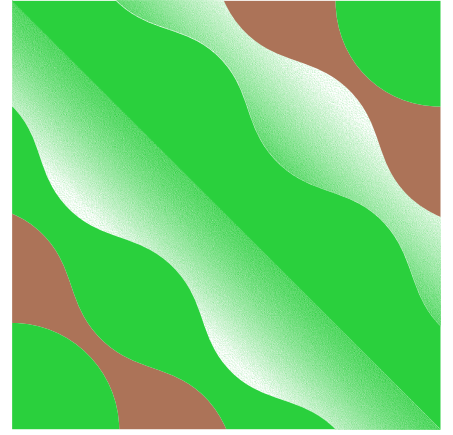
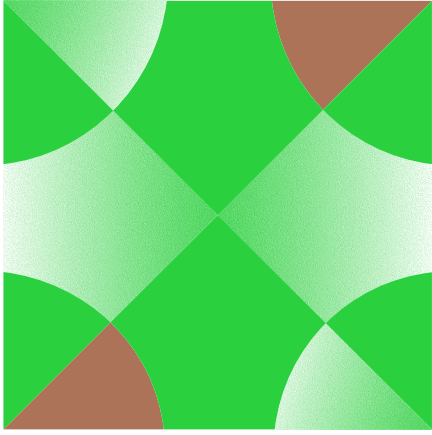
Vice-trésorière

Diplômée d'État en danse jazz en 2022

Charlotte Lê-Bury

Assesseuse

Etudiante en DE de chant



Contacts

**École Supérieure d'Art de Lorraine
Pôle musique et danse**

2 rue du Paradis
57000 Metz
03 87 74 28 38
esalorraine.fr

